

# UN EX-DIRECTEUR DE BNP BALANCE

LE 25 NOVEMBRE 2011 SABINE BLANC

Licencié en 2010 pour faute grave de son poste de directeur de l'activité de titres de BNP Paribas, Jacques-Philippe Marson clame son innocence sur un blog. Début d'un gros déballage.



Lundi 14 novembre au matin, les employés de BNP Paribas Securities Services (BP2S), l'activité de titres de BNP Paribas, ont reçu un étonnant mail de leur ancien directeur, Jacques-Philippe Marson :



*Chères amies, Cher amis, Dear Friends,*

*Le 9 novembre dernier marquait l'anniversaire de deux années passées après le premier jour d'une inspection générale "spéciale" qui a conduit scandaleusement à mon licenciement. J'ai décidé de rompre le silence que je m'étais imposé et de m'exprimer publiquement par le biais d'un blog.*

*Je publierai au fil des jours et semaines qui viennent les événements tels que je les ai vécus. Je vous livrerai analyse et réflexion à ce dossier qui s'avèrera accablant pour ceux qui l'ont initié et pour ceux qui l'ont soutenu.*



Intitulé "Histoire d'un licenciement abusif", son site sur **Tumblr** (une plate-forme de microblogging) met sur la place publique les affaires internes qui ont abouti à sa mise à pied fin 2009, suivi de son licenciement pour faute grave. L'affaire **avait été médiatisée** à l'époque, dans une séquence peu glorieuse pour la finance, entre le krach de 2008 et les affaires Kerviel et Madoff.

En première lecture, l'affaire à l'origine de son éviction apparaît tortueuse. L'ex-dirigeant a été accusé d'avoir profité de sa position pour obtenir des commissions occultes de la part d'un homme d'affaire malien, Aliou Boubacar Diallo dans le cadre d'un projet minier au Mali. Trois plaintes croisées ont été déposées, la BNP contre Jacques-Philippe Marson, Aliou

Boubacar Diallo contre Jacques-Philippe Marson et Jacques-Philippe Marson contre Alliou Diallo.

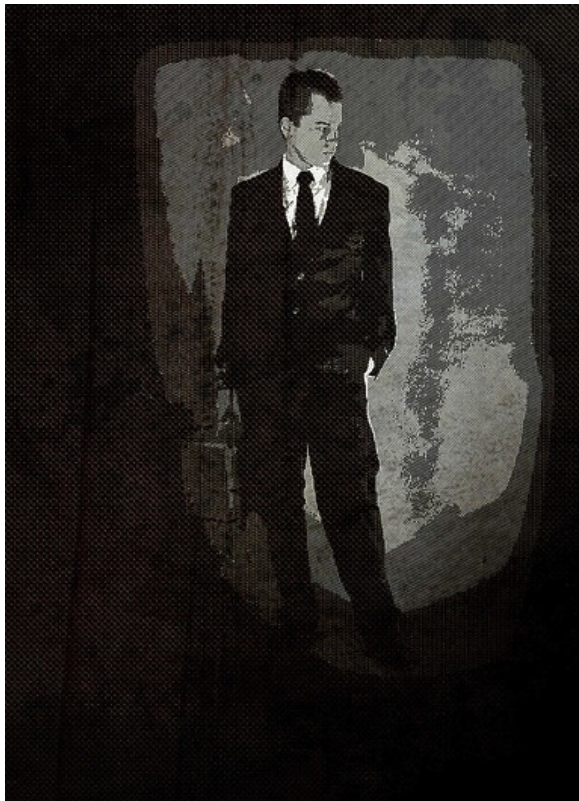
Suite à ces plaintes, le parquet de Paris a décidé de l'ouverture d'une enquête préliminaire confiée aux experts de la Brigade financière, en janvier 2010. Lesquels, depuis, n'ont rien trouvé. Jacques-Philippe Marson **justifie** de sortir seulement maintenant du silence :



***J'ai attendu que les plaintes soient traitées ou classées pour agir. Toutes les plaintes ont été classées. Je consacrerai un chapitre détaillé sur les trois plaintes.***



## Violence des échanges en milieu tempéré



Les quelques billets qu'il a déjà mis en ligne annonce la couleur, plutôt rouge colère que vert BNP. Promettant d'"appuy[er] par des preuves écrites et par des témoignages" ses accusations, il tape dur, **d'emblée** :



***À ce jour le groupe n'apporte aucune preuve. Il se base uniquement sur le rapport "à charge" de l'inspection générale dont les conclusions sont absolument fausses et totalement mensongères. Une analyse détaillée en sera faite dans les chapitres à venir.***



Selon lui, il y a à l'origine de la procédure, "une lettre de dénonciation" , le 30 septembre que "B. Prot, Directeur Général du Groupe BNP Paribas reçoit en mains propres de son frère" , Guillaume Prot alors directeur général du **groupe Moniteur**. L'avocate de l'homme d'affaire malien, Julia Boutonnet, décrit quant à elle Jacques-Philippe Marson comme un affabulateur. Quant au classement des plaintes, il est logique pour elle :

“

***Le cas de M. Marson relevait plus du civil que du pénal, ce qu'on reprochait à mon client ne tenait pas la route et la BNP ne voulait pas faire de publicité.***

”

Pour le manque de publicité, c'est loupé. L'état-major est aussi passé au couteau :

“

***A ce jour, aucun membre de la direction générale du groupe, aucun membre des cadres dirigeants du groupe, aucun des cadres de mon équipe dirigeante n'ont jugé utile de m'accorder une seconde d'écoute. Aucune des ces éminentes personnes n'a jugé utile de me soutenir dans cette double et terrible épreuve : professionnelle et personnelle.***

”

**Dans un billet** publié ce jeudi, Jacques-Philippe Marson accuse implicitement Jacques d'Estais, qui lui a succédé, de diffamation :

“

***Le lendemain, 24 novembre, mon responsable hiérarchique a réuni 350 cadres de BP2S pour les informer de ce qui se passait. Vous trouverez ci-après la version intégrale des propos tenus par Jacques d'Estais. Je vous laisse juge du caractère diffamatoire ou non de son discours.***

”

## Choc des cultures

Au final, choc des cultures garanti entre le milieu feutré de la banque, adepte de la logique verticale (“top-down”) et la plate-forme Tumblr, la plus populaire, le seuil d'accès le plus bas au blogging, plus connu pour **ses gifs animés** que pour servir de porte-voix aux victimes d'injustice.

Jacques-Philippe Marson a bien contacté des journalistes pour tenter d'attirer leur attention sur son histoire mais las : selon ses dires, son histoire n'est pas assez sexy à leurs yeux. Crucifier un pont de la banque, c'est intéressant (lorsque son affaire a éclaté), le blanchir, nettement moins, a fortiori s'il n'a pas de révélations fracassantes à faire sur la BNP :

“

***BNP est une organisation qu'en tant qu'organisation je respecte, ce sont des personnes qui sont responsables de mon licenciement. Et je ne suis pas un mouchard.***

”

Il n'a pas non plus confiance en la justice, qui l'a débouté aux prud'hommes en un quart d'heure, comme un vulgaire justiciable de base :



***D'habitude, ces affaires ne se règlent pas aux prud'hommes.***



Selon lui, son drame se heurte au corporatisme des salariés, qui auraient modestement relayé ses demandes. Jacques-Philippe Marson parle carrément d'omerta. L'un de ses anciens collègues a ainsi refusé de faire suivre le mail de JP Marson :



***je n'ai pas trop envie d'aller à la pêche au mail dans ce cas précis. Ce qui se passe à Pantin reste à Pantin!***



L'ex-dirigeant assure que son blog a fait son petit effet. Un salarié nous a raconté que la méthode avait surtout surpris :



***Ça a fait parler en interne, enfin surtout vu la méthode utilisée (un mail envoyé sur les mails pro lundi pendant la nuit).***



La BNP semble avoir opté pour une défense basique. La plate-forme avait été débloquée voilà quelques temps. Curieusement, peu de temps après l'envoi du mail, l'accès était de nouveau bloqué pour le personnel connecté en interne. Contacté, le service de presse a eu cette réaction :



***Il a un blog ? Vous m'apprenez quelque chose. Je ne m'occupe pas de la partie BP2S. [je lui dicte le nom du Tumblr] Tumblr est bloqué chez nous. Bon, il n'est pas content, ça fait du bien de se déverser.***



Dans cette ténébreuse affaire, les détails manquent sur les raisons pour lesquelles la BNP aurait décapité l'ancien directeur. Pour l'heure, l'ex-dirigeant n'a que des hypothèses, qu'il refuse que nous rendions publiques. La suite au prochain post. Dans le cadre de cet article, nous avons tenté de recueillir des commentaires de la part de la direction de BP2S. En vain.

Images CC Flickr Cade Buchanan et M Domondon

**CYROUL**

le 25 novembre 2011 - 9:44 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*Il s'était passé la même chose en 1997 chez Ubisoft avec le site anonyme*



Ubifree qui racontait les nombreuses irrégularités de la société envers les salariés.

La première réaction d'Ubi avait été de supprimer l'accès à Multimania pour tout Montreuil. Forcément, le lendemain la boîte a eu un encart dans Libération et l'action Ubisoft a plongé.

Depuis, Ubisoft a essayé de faire des efforts.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### COMPA

le 25 novembre 2011 - 10:03 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Intéressant. Une phrase m'a cependant fait sursauter :

[...]la justice, qui l'a débouté aux prud'hommes en un quart d'heure, \*\*comme un vulgaire justiciable de base\*\*

Certain justiciable sont-ils plus égaux que les autres ?

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### SABINE BLANC

le 25 novembre 2011 - 10:09 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour, j'ai voulu, peut-être de façon maladroite, traduire la façon dont JP Marson avait ressenti le fait de passer aux prud'hommes : d'habitude, dans ces "sphères", cela passe plutôt par des négociations. En aucun cas je ne pense qu'il y ait deux sortes de justiciable.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

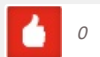
### YODE

le 25 novembre 2011 - 12:55 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



un témoignage venant d'une personne en colère . je ne connais pas l'histoire et ne soutient aucune partie mais owni nous a habitué à des articles moins partiels. et avec une valeur ajoutée.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### RÉMY

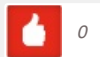
le 25 novembre 2011 - 14:44 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour, il me paraît assez scandaleux qu'un média se permette de publier un article comportant des fautes d'orthographe... La conjugaison d'un verbe au présent est censée être maîtrisée dès la primaire. Je vous engage donc à être dorénavant plus vigilant lors de la relecture.

Cordialement,  
Rémy.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### SABINE BLANC

le 25 novembre 2011 - 18:30 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cher monsieur,  
les journalistes d'OWNI travaillent en moyenne dix heures par jour, on doit atteindre des pointes à douze heures en ce moment et vous savez comme moi que le travail devant un ordinateur ne favorise pas une vue claire. Vous allez me répondre qu'il existe le merveilleux métier de correcteur mais malheureusement, nos moyens ne nous permettent pas d'avoir ce type de poste dans nos équipes. Si vous voulez nous en offrir un à Noël, ce sera avec

joie.

Je vous suggère donc de m'indiquer (sabine@owni.fr) les fautes, et je me ferai un plaisir de les corriger, même ce soir à 23 heures.

Bisous

Sabine

PS : ce message comprend sans doutes des fêtes.

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### JIFRE

le 26 novembre 2011 - 10:27 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est toujours intéressant de voir comment un cadre supérieur d'entreprise -il est quand même Directeur Général (avec des majuscules "ça le fait mieux")- qui évaluait sûrement son salaire en centaine(s) de K€ – à ce niveau là parler en 10<sup>3</sup> c'est comme la particule ça a nobli – qui la joue chevalier blanc dès lors qu'il prend en pleine poire un système dont il se satisfaisait tant que ça lui faisait profit.

Ça m'intéresserait bien plus de savoir comment, maintenant qu'il est confronté à l'arbitraire (selon lui) il repense son activité passée de D-G. Dans les services qu'il chapeautait s'est-il soucié des situations des salariés "subalternes", du sort des personnes qui pouvait y être harcelées, maltraité, blackboulées, quelle relation entretenait-il avec, par exemple, les représentants du personnel (je ne parle même pas des représentants syndicaux) maintenant qu'il n'est plus qu'un "vulgaire justiciable"?

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### ITHRI

le 27 novembre 2011 - 11:57 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pourquoi cette affaire surgit maintenant?

Petite info intéressante mais à prendre avec des baguettes vu la paranoïa qui règne dans ce coin du monde!

<http://www.jta.org/news/article/2011/11/25/3090442/israel-presses-bnp-paribas-to-reconsider-closure>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### JPMARSON

le 27 novembre 2011 - 15:14 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je voudrais réagir à certains commentaires faits.

A propos du Prud'hommes : je ne suis pas un vulgaire justiciable, je suis un justiciable tout court et je mérite que justice soit faite. Mes propos avec la journaliste, n'avaient pour but que d'exprimer mon étonnement et ma déception sur le temps de plaidoirie consacré à un dossier aussi complexe. Par ailleurs, si le Conseil avait pu avoir connaissance que les plaintes (celle du dénonciateur calomnieux et celle du groupe qui m'employait) avaient été classées en février dernier; et si le Conseil avait pu prendre connaissance des conclusions de l'enquête, il lui aurait été difficile de donner raison à l'employeur.

En ce qui concerne le commentaire de "jifre", je pense que le langage est un quelque peu excessif.

Les entreprises, qu'elles soient grandes ou petites, fonctionnent toutes avec une hiérarchie. Etre Directeur Général (avec ou sans majuscules) n'enlève rien au mérite d'occuper cette place, si le mérite est avéré.

Si vous lisez les commentaires (publiés et à publier) sur mon blog, vous verrez que les salariés ont plutôt tendance à exprimer leur regret de mon départ, que de s'en réjouir. Avec des équipes formidables, j'ai créé une entreprise qui s'est hissée à la 5ème place mondiale dans son domaine d'activité. Des milliers d'emplois ont été créés dans 28 pays et en grande majorité en France. Les équipes parisiennes (environ 3 mille personnes) ont été regroupées dans le site emblématique des Grands Moulins de Pantin (qui mérite des majuscules par son passé et son présent).

Mes relations avec les représentants du personnel et les représentants syndicaux ont toujours été cordiales et constructives. Je vous invite à les contacter pour en prendre témoignage. En fait, ils sont les seuls à avoir pris ma défense et les seuls à m'avoir accordé la présomption d'innocence.



VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**NUG**

le 28 novembre 2011 - 10:09 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*jpmarson dit :[...]j'ai créé une entreprise qui s'est hissée à la 5ème place mondiale dans son domaine d'activité. Des milliers d'emplois ont été créés dans 28 pays et en grande majorité en France.*

*C'est toujours instructif de voir comment les tenants d'un système se justifient, se persuadent d'être dans le camp des gentils ...*

*Cher jpmarson, je suis au regret de t'annoncer que si tu prends un peu de recul, tu t'apercevra que tu n'a jamais crée le moindre centime de valeur. Que tu n'a pas crée un seul emploi !*

*Tu raisonne "vu de ta banque". Et à cette échelle ce que tu dis est vrai. Mais vu de la société (ou de l'humanité, utilise le mot qui te plaira) tu n'as fait que concentrer des richesses, pas en créer.*

*Pareil pour les emplois : Tu est certes à +n (tu parles de quelques milliers) dans ta banque. Mais au prix de combien de fermetures, de "regroupements" ou autres "synergies".*

*Tu vois, c'est ça ton problème : Tu viens sur la place publique pour nous prendre a témoin de combien la méchante banque a été méchante avec toi ... et tu utilise tes arguments de banquier pour essayer de nous en convaincre.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**JIM WILLING**

le 28 novembre 2011 - 14:27 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Mobilisation intéressante à observer. Je "follow" ce monsieur depuis hier sur tumblr. Bon travail ! Merci.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**JPMARSON**

le 28 novembre 2011 - 15:16 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Réponse à Nug*

*L'expression d'une opinion sur un sujet ne devrait être faite qu'avec un minimum de connaissances du sujet.*

*En l'occurrence, BP2S n'est pas une banque comme les autres. Les services très spécialisés qu'elle vend requièrent une licence bancaire car elle doit également traiter des flux espèces. Pour comprendre ses activités, je vous invite à vous informer sur le site de l'entreprise.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**OHA**

le 28 novembre 2011 - 22:34 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*\_ "Ces madoffs de 2nde main" à 200millions: entités prouvées ou affabulation ?*

*\_ JPM: bouc-émissaire vrai coupable ou victime d'un coup monté (à ce niveau !!!)*

*\_ Moyennant un rien de "révélations" ceci intéressera de vrais journalistes (mais gare à l'omerta en col blanc)*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**AMAN**

le 7 juin 2012 - 3:23 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



CMTE AYRES disse:O sucesso da misse3o dpdneee de muitos fatores, mas o **HOMEM** e9 o principal pilar desse sucesso.Aos fabricantes cabe a busca pela perfeie7e3o, atrave9s da tecnologia, do treinamento do pessoal, etc , mas sf3 team ingerencia direta sobre a **Mc1QUINA**.A cada dia que passa, a cada desafio que se enfrenta, aumenta a responsabilidade de cada tripulae7e3o, que decola, cumpre a misse3o e volta para sua base com segurane7a, com a certaza do dever cumprido.Homenagear cada tripulae7e3o que participou daquela cate1strofe no Rio de Janeiro, como ocorreu em outras, independente do modelo do helicf3ptero e9 uma obrigae7e3o da sociedade brasileira. Sabemos que ne3o e9 fe1cil cumprir esse tipo de misse3o, pois envolve coordenae7e3o antes, durante, depois, no solo e no ar e a nossa Doutrina ainda este1 por amadurecer. **VOCES SALVARAM VIDAS E ALIVIARAM O SOFRIMENTO DE MUITA GENTE. c9 A ESPERANc7A QUE VEM DO Cc9U !PARABc9NS A TODOS OS PARTICIPANTES.CMTE AYRES PLAH 0552.**

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**HM**

le 28 novembre 2011 - 23:47 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je partage assez l'a priori négatif sur les (P)DG, mais la réalité est plus complexe que la caricature, et il faut se garder de cataloguer trop vite (le sujet était glissant, alliant banque et DG).

Pour avoir travaillé quelques années chez BP2S (très loin de JPM), et ailleurs autour de la même industrie, j'ai pu me faire un avis et constater la différence.

J'ai vu quelques décisions de JPM qui semblaient étonnantes ou audacieuses, et qui ont donné plusieurs années d'avance à BP2S, en posant des bases solides pour l'avenir (dans cette industrie, BP2S est la référence en Europe).

J'ai rajouté le blog dans mes flux RSS et vais suivre la suite de cette histoire avec attention.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**MENTALIST**

le 29 novembre 2011 - 20:50 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Que l'on soit riche ou pauvre, nous avons le droit a la justice. Que l'on soit directeur général ou collaborateur, chacun a le droit d'être traité avec respect. Quand on lit certains propos, il apparait que la justice ne peut être appliquée qu'a certains. Quand on lit le blog de Monsieur MARSON on apprend qu'il a été retenu lui et d'autres salariés ont été retenus par l'inspection générale du groupe dument habilitée par les cadres dirigeants. Au nom de quoi s autorise-t-on a retenir un salarié fut-ce t'il directeur général? Nous apprenons que le blog a été interdit. Ce groupe bancaire veut interdire a ses salariés la lecture de faits qui montrent ce qu'est l'entreprise. Dommage pour ce groupe, internet existe aussi a domicile et ses salariés peuvent constater en lisant les réactions que ce groupe a lâcher ses agents de communication pour tenter de porter atteinte a la crédibilité de la personne qui les a servies 10 ans.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**DIDIER**

le 30 novembre 2011 - 0:52 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Lorsqu'on choisit le monde de l'argent-Dieu, on doit être conscient des risques de cette illusion et en accepter les conséquences qui se matérialisent parfois: la valeur humaine cède le pas face à celle de l'argent. *Mediocrity aureas* disaient les romains, mais il y longtemps que le latin a laissé sa place à la finance dans les amphithéâtres. Dommage, cela ouvrait l'esprit sur autre chose que la glorification de la rapacité financière.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE



### KIRKUS

le 2 décembre 2011 - 0:26 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*franchement le blog du mec est vraiment pas clair. on comprend rien au fond de l'histoire qui est à peine évoqué*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### CURIEUX

le 6 décembre 2011 - 11:04 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Mr Marson, je suppose qu'à la suite du jugement prud'homal, vous avez interjeté appel, compte tenu des éléments que vous apportez médiatiquement ; où en est la procédure ?*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### 3 pings

La Revue du Web de l'Assurance #03 - contributeurs - News Assurances Pro le 28 novembre 2011 - 5:01

[...] Cliquez ici pour accéder à la source [...]

Réputation 2.0 : Quand les salariés se mettent à taper sur leur entreprise | Le blog du Communicant 2.0 le 4 décembre 2011 - 20:44

[...] L'histoire a surgi sans crier gare au détour d'un blog publié le 8 novembre 2011 sur la plateforme de micro-blogging Tumblr. Intitulé « The real story – histoire d'un licenciement abusif », le site émane de l'ancien directeur de BNP Paribas Securities Services (BP2S), Jacques-Philippe Marson. A ses yeux injustement licencié pour faute grave en 2010, il entend désormais porter son conflit avec la banque sur la place publique comme le révèle deux semaines plus tard le site d'informations OWNI. [...]

Communication Corporate : gérer la fin du secret et de la vie privée le 15 décembre 2011 - 10:32

[...] BNP Paribas, Us Army [...]